

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 14 janvier 2022

Face à une situation préoccupante mais maîtrisée au plan hospitalier, la poursuite d'un plan d'action sanitaire global pour éviter de nouvelles mesures de freinage

Le constat est clair, il a été largement partagé par tous dans le cadre du point de situation diffusé mardi dernier :

- l'épidémie poursuit sa très forte progression : le taux d'incidence a dépassé le seuil de 3 400 contaminations pour 100 000 habitants et ce sont 5000 cas positifs qui sont enregistrés quotidiennement depuis le début de la semaine ;
- cette forte propagation de l'épidémie a eu des impacts sur nos capacités hospitalières avec une croissance du nombre d'admission en réanimation et en médecine COVID.

Pour autant, les conséquences hospitalières de cette situation restent maîtrisées pour deux raisons :

- le nombre d'admissions hebdomadaires en réanimation reste proportionnellement inférieur à la progression des contaminations ;
- des efforts de réorganisation des établissements publics et privés de santé ont permis d'augmenter significativement les capacités d'accueil au cours des 4 dernières semaines et de faire face à l'augmentation des besoins d'hospitalisation des patients : + 26 lits en réanimation et + 93 lits en médecine COVID.

De surcroît, l'épidémie a changé d'ampleur, mais aussi de nature avec la diffusion désormais prépondérante du variant Omicron dont le pic de contaminations se manifesterait pleinement dans les 2 à 3 semaines qui viennent.

Jusqu'à présent, ce sont surtout les effets de la dernière vague du variant Delta qui impactent le système de santé. Considérant que le variant Omicron va commencer à produire ses effets potentiels sur les besoins d'hospitalisation, mais qu'il est aujourd'hui estimé moins dangereux que le variant Delta et même que le virus historique, le recours aux lits de réanimation ou de médecine conventionnelle pourrait diminuer.

Dans ce nouveau contexte, sans certitude sur la poursuite de l'aggravation des capacités hospitalières du système de santé, le Préfet a décidé de surseoir à la prise en urgence de nouvelles mesures de freinage.

Dès la semaine prochaine, sur le plan sanitaire :

- le système hospitalier va continuer à s'adapter pour anticiper d'éventuelles augmentations de réanimation en armant 6 à 8 lits supplémentaires (par la fermeture de nouvelles salles de bloc opératoire) ;
- l'ARS a sollicité un renfort national de médecins anesthésistes et d'infirmiers spécialisés en réanimation pour permettre une éventuelle nouvelle augmentation capacitaire.
D'ici une dizaine de jours, c'est donc un potentiel de 113 lits de réanimation qui serait disponible (100 aujourd'hui) ;
- la prise en charge à domicile en toute sécurité des patients malades du COVID et n'ayant pas besoin d'être hospitalisés sera facilitée ;
- l'offre de vaccination va continuer à se développer.

Avec le concours de l'Institut Pasteur, l'ARS va établir une projection actualisée de la situation pour les semaines à venir dans une perspective plus favorable que les prévisions initiales, ce qui permettra de conforter ou d'adapter les mesures de freinage à prendre.

Une chose est sûre, la situation nous engage collectivement à agir en coresponsabilité pour se protéger et protéger les autres en respectant strictement toutes les mesures déjà en vigueur.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 77 77
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974